



Le 4 septembre : rentrée scolaire

Guillaume Rauline, président du syndicat scolaire de l'Elle et maire de Villiers-Fossard, s'est exprimé en présence d'élus de Couvains, Saint-Clair-sur-l'Elle et Saint-Jean-de-Savigny, sur la problématique des contrats aidés



Le Football Club de l'Elle prend possession des nouveaux vestiaires du stade Cédric LEPLEY



Le 29 juillet : rassemblement des vétérans France de Harley Davidson à la maison des associations avec un hommage à Pascal MERLIN, adjoint, décédé en janvier



Le 9 septembre : Forum des associations



Le 22 septembre Don du sang à la maison des associations 37 personnes prélevées sur 39 présentes dont 11 nouveaux, ce qui est très positif.



Le 27 septembre Cross du collège Jean Grémillon

1 PHOTO, 1 HISTOIRE



Monsieur et Madame Michael et Deborah VAN DEN DOBBELSTEEN ont installé, sur leur terrain au Hameau le Pont de la Pierre, une stèle dédiée au 1^{er} bataillon du régiment d'infanterie de la 29^{ème} division US.

Passionné de l'histoire de la 2nde guerre mondiale et plus particulièrement de la 29^{ème} division US, ils racontent la bataille à l'endroit où est érigée la stèle. : « À 4 h30, le 12 juin 1944, le 1^{er} bataillon du régiment d'infanterie de la 29^{ème} division US attaqua le pont de la pierre après un lourd barrage d'artillerie sur le pont de la Pierre.

Rive Sud de la rivière Elle : un contre-barrage allemand fort et précis a atteint l'unité de plomb, car il allait traverser le pont, causant de lourdes pertes.

Aujourd'hui, nous nous souvenons de ces braves hommes qui ont fait le sacrifice ultime. Nous n'oublierons jamais. »

Un grand merci à eux pour cette hommage.

Ils ont d'ailleurs le projet de création d'un musée dans leurs dépendances pour honorer les rôles essentiels joués par les femmes pendant la 2nde guerre mondiale.

Ils proposent également 2 chambres d'hôtes pouvant accueillir 6 personnes maximum. Contact : 02 14 16 51 36

S
A
I
N
T
C
L
A
I
R
S
U
R
L
E



Octobre 2017

MOT DU MAIRE



La rentrée des classes a été, cette année, difficile à organiser suite à des décisions tardives gouvernementales (possibilité de revenir à la semaine de 4 jours mais nécessité d'une harmonie de fonctionnement sur un même territoire, impact sur l'accueil de loisirs du mercredi, suppression des emplois aidés). Je remercie tous les agents, enseignants, élus, parents qui se sont fortement impliqués pour que l'accueil périscolaire et les activités restent d'une très grande qualité.

Les travaux de la maison de santé ont repris et se déroulent selon le calendrier prévu.

D'ici la fin de l'année, les câbles pour la fibre optique vont être déployés dans les différentes rues du bourg. C'est la même démarche que lorsque l'eau ou l'électricité a été amenée dans chaque habitation, il y a quelques dizaines d'années. Il faudra encore un peu de patience pour s'abonner à la fibre.

Les associations ont elles aussi fait leur rentrée. Lors du forum, vous avez pu venir découvrir les différentes disciplines proposées, vous inscrire. Elles restent à votre écoute pour toute demande. Elles vont aussi, dans les semaines et mois qui viennent, vous proposer d'autres animations.

Un grand merci à tous ceux et celles qui oeuvrent pour qu'il fasse bon vivre à Saint Clair sur l'Elle

Bien à vous.

Le Maire
Maryvonne RAIMBEAULT

AGENDA



Dimanche 22 octobre
2^{ème} Foire d'automne
(voir article)

Mardi 31 octobre à 20h30 et
Mercredi 1^{er} novembre à 14h30



SUPER LOTO organisé
par le Football Club de l'Elle
à Ste Marguerite d'Elle
2300 € de lots
Inscriptions au 02 33 42 47 48
(Alain LIOT)

Samedi 11 novembre

9h00 : Dépôt de gerbe au monument
aux morts de St Clair sur l'Elle
10h30 : Office religieux à St Georges
d'Elle et cérémonie pour
les communes de l'Elle



Samedi 2 décembre
Sainte Barbe à St Clair sur l'Elle



Vendredi 15 décembre
Marché de Noël en soirée

Vendredi 12 janvier 2018

Vœux du Maire à 20h30 à la Maison
des Associations



NOUS CONTACTER

Commune de St Clair sur l'Elle

1 place Guillaume le Conquérant
50680 ST CLAIR SUR L'ELLE

Tél : 02 33 05 85 92

Vous pouvez nous contacter par mail :
habitants.saintclairsurelle@orange.fr

Infos commune :
Site Internet : www.saintclairsurelle.fr

Ouverture secrétariat mairie :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi:10h-12h
mardi 9h-12h et 15h-18h30

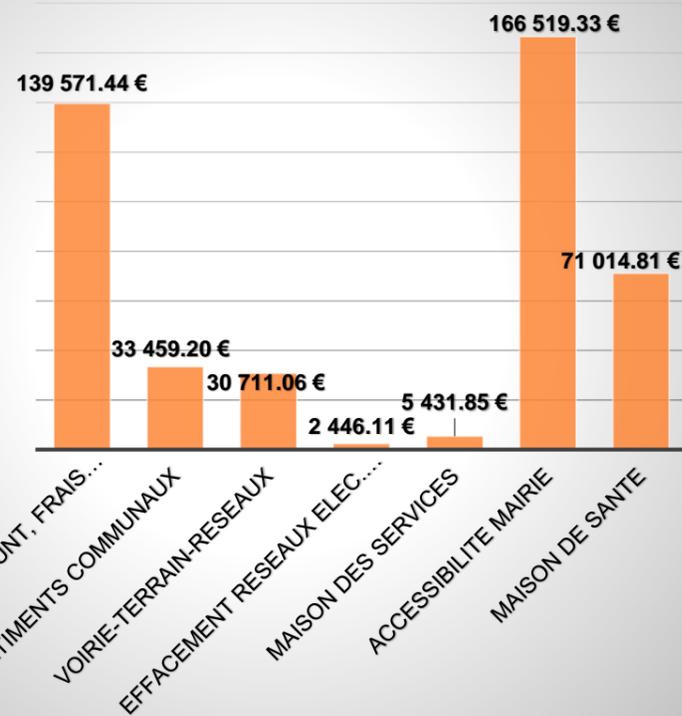
Restauration et accueil périscolaire
Tél : 02 61 52 02 40

Réalisé par l'équipe municipale

BUDGET COMMUNAL (SUITE)

Le budget de la commune se divise en 2 parties : une section fonctionnement et une section investissement. Il a été évoqué lors du dernier numéro, la partie fonctionnement. Voyons désormais, la section investissement. Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2016 à 449 153.80 €. Les recettes de fonctionnement se sont élevées pour 2016 à 585 453.42 € (subventions, FCTVA, aide de l'Etat, virement de la section fonctionnement).

Dépenses d'investissement réalisées en 2016



Investissements réalisés en 2016, quelques exemples :

- Bâtiments communaux :

- Achat d'un logiciel pour la gestion du cimetière : 974.40 €
- Achat de mobilier pour la mairie : 20 916.67 € + tableaux affichages, stores, boîtes aux lettres,... : 7 528.27 € soit un total de 28 444.94 €

- Voirie :

- Espace piéton près du collège : 2 160.06 €
- Aménagement devant centre sportif : 10 746.96 €
- Eclairage public : 3 708 €
- Panneau lumineux : 11 295.18 €

Lors d'un prochain numéro, nous reviendrons en détail sur la réalisation de la maison des services et les travaux de mise en accessibilité de la mairie (subventions, coût des travaux, emprunt,...)

MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE

Le lot 2, gros œuvre, est en cours de réalisation par l'entreprise Zanello. Le pignon sud a été réalisé en 4 morceaux, sablé avant d'aller prendre sa place définitive en limite de propriété, donc sans passage chez le voisin.

La finition extérieure des murs va être réalisée par sablage très prochainement. Les différents réseaux (eau, électricité, téléphone,...) vont être mis en place pour permettre le coulage de la dalle avant fin octobre.

Le gros œuvre devrait être achevé pour fin novembre. Puis la charpente sera posée (2 semaines de travaux prévus). Le bâtiment sera couvert pour la fin de l'année.

Réalisation du pignon
rue des Jardins



MARIAGES 2017

La commune de St Clair sur l'Elle a célébré cet été 4 mariages :

- Le 8 juillet : Tanaquil PAPERTIAN et Marcus WALTHANER
- Le 22 juillet : Florence MARIE et Paolo PATELLI
- Le 29 juillet : Véronique BRETON et Yves ROUTIER
- Le 5 août : Séverine GIDON et Pascal DUCHEMIN



SAINT CLAIR SUR ELLE OU SAINT CLAIR SUR L'ELLE

La commune s'appelait autrefois « St Clair »

Le Conseil municipal, pour éviter toute confusion avec d'autres communes, demande le 15 novembre 1896 que la commune s'appelle Saint Clair sur l'Elle.

15 Nov. 1896 Session de Novembre
Dénomination officielle de la Commune St-Clair sur l'Elle
 Le Conseil, composé comme précédemment
 Emet le vœu que la Commune de Saint-Clair soit
 officiellement autorisée à prendre le nom de
 Saint-Clair sur l'Elle, afin d'éviter toute confusion
 avec d'autres communes portant le nom de Saint-Clair.
 La dénomination de Saint-Clair sur l'Elle est déjà attribuée
 à la recette des Postes et télégraphes de cette localité.
 Ainsi délibéré à Saint-Clair, les jour mois et an que dessus.
 A. Jean
 J. Enguehard
 H. Leprieux
 d. Baudet
 G. Bouquet
 J. Lafont

Ce nom devient le nom officiel de la commune. Il est utilisé pour tous les gestionnaires de fichiers (INSEE, état-civil, poste,...)

Le 7 avril 1972, le conseil municipal a souhaité modifier l'orthographe du nom en enlevant le « l' » de la commune, mais aucune démarche n'a été effectuée.

Le nom officiel de la commune est donc resté St Clair sur l'Elle.

Ces 2 dénominations créent des difficultés lors de recherche dans les fichiers informatiques (Internet, INSEE, météo, annuaires,...)

Il fallait trancher sachant que le changement de nom demandait plusieurs mois de démarche.

Après débat, le conseil municipal, en sa séance du 6 septembre 2017, a décidé de garder le nom choisi il ya plus d'un siècle.

Les pancartes d'entrées et de sorties vont être mises aux nouvelles normes et à cette occasion porteront le nom exact de la commune, conforme aux GPS.

REPAS DES RETROUVAILLES

Le repas des retrouvailles des Saint Clairais âgés de 65 ans dans l'année et plus a eu lieu Dimanche 08 Octobre 2017 à la Maison des Associations.

112 personnes ont répondu présentes au repas des retrouvailles.

Neuf personnes étaient absentes dont Mme Dever, Mme Baudet, M et Mme LUNEL pour raison de santé.

La décoration était sur le thème du cinéma noir et blanc. L'animation à été assurée par Michel Leroy. Un grand merci aux conseillers pour leur implication à la réussite de cette journée. Pour l'année prochaine, il est possible que la date du repas change.

Nous vous tiendrons informés.

Les doyens de l'assemblée : Mme Gabrielle HOMMET, 93 ans, et M Louis LEVALLOIS, 90 ans, et pour la maison de retraite, Mme BRIARD Yvonne, 99 ans, et M LARSONNEUR Eugène, 91 ans.

Françoise LOQUET



Saint Clair sur l'Elle

2^{ème} foire d'automne

Plantes, produits du terroir, volailles, oiseaux, tout pour le jardin

Dimanche
22 octobre
2017
9h00 - 18h00



Avec la participation du Vélo Club de l'Elle et des jardiniers amateurs de la Manche

CONCERT A PARTIR DE 14h30



Animations, tombola et Restauration sur place



Réservation
Tél : 02 33 57 98 60
Tél : 02 33 56 13 70
Tél : 02 33 05 85 36

Le 22 octobre 2017 de 9h00 à 18h00, aura lieu la 2^{ème} foire d'automne sur la place Guillaume le Conquérant à St Clair sur l'Elle. Cette foire est réservée aux produits du terroir, aux volailles et autres oiseaux, aux plantes, à l'outillage et matériel de jardinage.

A partir de 14h30, un concert de musique irlandaise sera donné par le trio McDonnell.

Restauration, buvette, grillades, saucisses, rôtisserie, crêpes seront à votre disposition.

Toute la journée, des billets de tombola seront mis en vente. Le tirage des nombreux lots, dont un d'environ 100 €, sera effectué vers 16h30.

La foire est organisée avec la participation du vélo club loisirs de l'Elle et de l'association des jardiniers amateurs de la Manche.

HEBERGEMENT SAINT CLAIR SUR L'ELLE

Gîte situé au village de Blagny dans une maison ancienne de 100 m² (rénovée en 2016), il peut accueillir 8 personnes (4 chambres) à 2 minutes du bourg et de ses commerces (boulangerie, pharmacie, boucherie, bar tabac, superette, location de vélos, banque).

A l'extérieur un terrain clos avec pelouse, une cour gravillonnée à l'avant, une terrasse à l'arrière (salon de jardin, barbecue, chaises et table)

Services inclus et gratuits :

Connexion à internet par wifi

Lits faits à l'arrivée en cas de location de draps

Non inclus :

Electricité (0.13€ KWH) sur relevé compteur en début et fin de séjour

Ménage

Linge de maison

Linge de toilette

Draps

Les animaux ne sont pas acceptés.

Hébergement non fumeur.

Possibilité de loger un cheval à l'herbe le temps du séjour dans un herbage à proximité.

TARIFS :

Pleine saison : 750 € /semaine (juillet/aout)

Moyenne saison : 600 €/semaine vacances périodes scolaires

Basse saison : 450 €/semaine (hors vacances scolaires de janvier à mars)

Week end (hors périodes scolaires) : 300 € (2 nuits)

Mail : blagny50@gmail.com

Tél : 06 74 57 19 50



S
A
I
N
T
C
L
A
I
R
S
U
R
L
E
L
L
E

INFORMATIONS PRATIQUES

CARTE KIOSK AGGLO

Vous avez entre 3 et 25 ans et habitez sur le territoire de Saint-Lô Agglo, la carte KioskAgglo est mise en vente depuis le 30 août à la mairie de St Clair sur l'Elle. Valable 1 an, elle permet pour un montant de 10 € de bénéficier d'un chéquier de 65 € de réductions valables sur des activités sportives, culturelles, de loisirs. Pour se la procurer, il est impératif d'apporter à la mairie de Saint Clair sur l'Elle :

*une carte d'identité du jeune ou le livret de famille

*une photo d'identité

*un justificatif de domicile de moins de 3 mois

*et 10 € (en chèque ou en espèces) (ou 5 € avec le dispositif @too du Conseil régional) (ou 7 € avec un chèque loisirs de 3 € du SPOT50)



Tout habitant de St-Lô Agglo peut venir à la mairie de St Clair sur l'Elle (voir horaires ouvertures page 1) ou dans les 11 autres points de vente.



PORTRAIT DES NOUVEAUX BOULANGERS

Depuis le 1^{er} août 2017, la boulangerie a de nouveaux commerçants, Anthony et Milly Sallé, et porte un nouveau nom « Aux délices de ST CLAIR ». Ils ont réorganisé l'agencement intérieur du magasin avec l'installation d'une vitrine réfrigérée pour la présentation des gâteaux et proposent, comme leurs prédécesseurs, une grande variété de pains et de pâtisseries. Anthony et Milly ont deux enfants de 4 et 2ans.

Anthony a suivi une formation dans le domaine de la boulangerie et a été employé dans cette branche à Creully, (Calvados) avant de s'installer à Saint-Clair-sur-l'Elle. Milly travaillait au service clientèle de Gaz de France. Nous leur souhaitons la bienvenue avec nos vœux de prospérité pour leur entreprise.



FRELONS ASIATIQUES



La commune de St Clair sur l'Elle s'est engagée dans la lutte collective contre les frelons asiatiques en conventionnant avec la Fédération Départementale de Défenses contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON 50).

Plus de 869 nids ont été recensés en 2016, 3000 nids estimés pour 2017 dans le département. La population de frelons par nid atteint son apogée en octobre/novembre, avec jusqu'à 2000 individus au sein d'un même nid. C'est maintenant qu'il faut être prudent : C'est la période où les frelons asiatiques sont les plus dangereux.

Une même personne peut être piquée plusieurs fois.

Si vous voyez un nid de frelons, n'intervenez pas vous-même.

Appelez la mairie qui prendra en charge l'intervention d'une entreprise spécialisée.





VETATHLON AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le vétathlon de l'Elle a été réussi dimanche 1^{er} octobre. Il a réuni 404 participants. Les épreuves réservées aux enfants ont été très suivies. Elles permettent de montrer ce type de compétition avec une difficulté croissante en fonction de l'âge et de donner le goût aux jeunes de plus de 6 ans d'investir dans cette discipline. L'amicale des sapeurs pompiers envisage de refaire une information auprès des élèves du collège.

L'épreuve « découverte » qui a eu lieu le matin permet aux « locaux » de tester leur capacité.

L'épreuve « phare » démarrait à 14h30. Les concurrents devaient effectuer 5km en course à pied, 21 km en VTT puis 2.5 km de course à pied pour terminer. La participation pouvait être à titre individuel ou par équipe. Cette épreuve nécessite un effort physique important. De plus, les participants à la course à pied ont fait face à des natures de sol différentes : tantôt du bitume, tantôt du gazon. Quelques chutes ont été enregistrées. 174 participants se sont engagés dans cette épreuve. Certains sont venus des Pays de Loire ou d'autres départements normands. Le classement pour les hommes à titre individuel a été le suivant : 1^{er} Samy Cadot, 2^{ème} Julien Lemériel et 3^{ème} Cédric Faucon.

Le vainqueur déclarait « l'organisation est bonne, la compétition attire de plus en plus de monde et le niveau s'élève ». 7 femmes ont participé individuellement. La 1^{ère} place est revenue à Christine Encoignard, le 2^{ème} à Mélanie Bossée et la 3^{ème} à Camille Giot.



3 NOUVEAUX SENATEURS DE LA MANCHE

Trois sénateurs de la Manche ont été élus dimanche 24 septembre. Il s'agit de Philippe Bas (LR), sénateur sortant et président du conseil départemental, de Jean-Michel Houllégatte (PS) maire délégué de Cherbourg et de Jean Bizet (LR) sénateur sortant.



Philippe Bas (LR) est arrivé en tête avec 29,82 % des suffrages exprimés

Conformément à la loi sur le cumul des mandats (L.O. 141.1 du code électoral), Monsieur BAS a décidé de mettre fin à ses fonctions de Président du Conseil Départemental de la Manche.

puis **Jean-Michel Houllégatte** (PS) avec 20,57 % des suffrages



et **Jean Bizet** (LR) en 3^{ème} position avec 16,43 % des suffrages.



Les candidats non élus :

Jean-Michel Maghe (LREM) est arrivé en 4^{ème} position avec 14,94 % des suffrages ; Christiane Vulvert (DVD) ensuite avec 9 % ; Jean Lepetit (DVD) avec 3,95 % ; Richard Delestre (PCF) avec 3,04 % et Jean-Jacques Noël (FN) avec 1,81 %.

TAPAGES NOCTURNES

L'article R. 623-2 du code pénal institue une amende de 3^{ème} classe pour réprimer « les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui ». L'auteur du tapage nocturne peut également être condamné au versement de dommages et intérêts.

Cet article s'applique pour les bruits troublant la tranquillité entre le coucher et le lever du soleil (en principe entre 22h00 et 7h00 mais cela varie selon l'époque considérée).

Le tapage nocturne concerne tout bruit d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique.

Les gendarmes sont habilités pour constater l'infraction. La responsabilité d'une personne peut être engagée si celle-ci ne fait pas cesser la nuisance.



GRUPE SCOLAIRE COCCIN'ELLE : CONTRATS AIDES

En juillet dernier le syndicat scolaire de l'Elle regroupant les communes de Couvains, Saint-Clair-sur-l'Elle, Saint-Jean-de-Savigny et Villiers-Fossard bénéficiait de 7 contrats aidés qui étaient affectés à diverses tâches dans l'école comme la cantine scolaire et les T.A.P. (Temps d'accueil périscolaire).

A quelques jours de la rentrée scolaire la direction du travail de Rouen, suite aux décisions gouvernementales, a décidé de bloquer le recrutement de ces personnes. En conséquence il est devenu difficile voire impossible pour le syndicat scolaire qui gère le R.P.I. de continuer d'accueillir les enfants dans les mêmes conditions que l'année scolaire 2016-2017.

Fin août, plusieurs élus de communes du département se trouvant confrontés aux mêmes difficultés ont rencontré le préfet du département pour lui exprimer leurs inquiétudes face à une décision prise rapidement, brutalement et sans concertation avec les élus et sans tenir compte des spécificités locales.

A la rentrée, dans l'attente d'un éventuel assouplissement sur l'emploi de contrats aidés, le syndicat du RPI a décidé de mettre en place une organisation provisoire en recrutant 4 CDD pour continuer à accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

A ce jour, 3 CAE nominatifs ont été accordés. 2 contrats sont signés. Des démarches sont en cours pour recruter une 3^{ème} personne en CAE.

Un autre contrat aidé se termine au 2 novembre. Un recrutement supplémentaire sera nécessaire.



FIBRE OPTIQUE

Madame le Maire rappelle que Manche Numérique a prévu de venir déployer plus de 300 prises Ftth (fibre optique jusqu'à l'abonné) dans le cœur du bourg de la commune. Les études de recensement des habitations, services, entreprises et commerces actuels et envisagés ont été réalisées.

La phase d'étude pour le passage de cette fibre optique (fourreaux téléphoniques existants ou en aérien) est terminée.

La société GEOptic-SCOPELEC est chargée du tirage des câbles.

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont commencé le 9 octobre. Ils devraient se terminer vers le 31 décembre 2017.

Le point de mutualisation ou armoire de raccordement sera implantée sur la zone d'activité de Saint-Lô Agglo au carrefour St Clair (marquages sur voirie), à l'arrière de la stèle.

De là, la fibre arrivera dans le bourg par la rue du moulin et sera amenée dans les différentes rues en utilisant les réseaux France Télécom existants. Seule une chambre satellite devra être réalisée rue de la Libération au pied du mur du cimetière d'où ces marquages sur le trottoir. La chambre France Télécom située à proximité est trop encombrée pour accueillir en plus la fibre optique.

Au cœur du bourg, la fibre passera dans les réseaux existants.

Il restera à relier les habitations au réseau (9 autres mois de travaux).

Les habitants pourront s'abonner à la fibre optique fin 2018-début 2019.

